

# LES POISSONS MIGRATEURS sur le territoire du SAGE ELLE-ISOLE-LAITA

- Février 2016 -

Surface : 920 km<sup>2</sup>

Linéaire de cours d'eau : 1 450 km

Département(s) : Finistère, Morbihan, Côtes d'Armor

Cours d'eau principaux : Laïta, Isole, Ellé, Inam, Aër

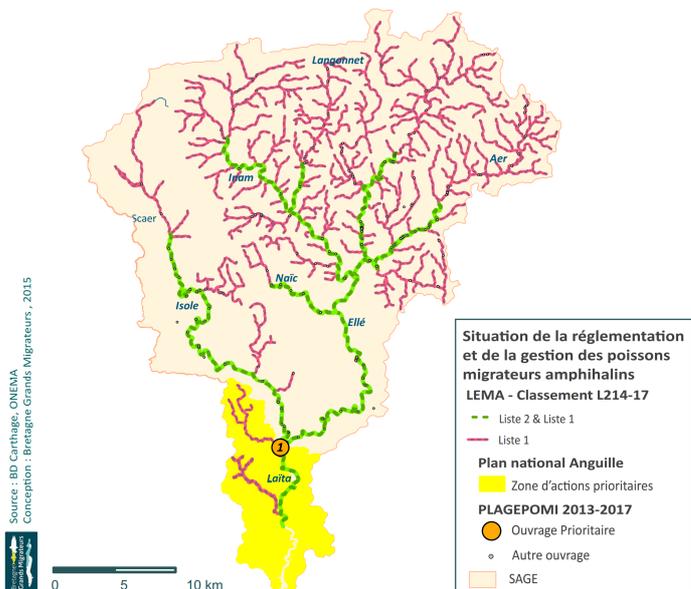
**Poissons migrateurs : Saumon atlantique,  
Anguille européenne, Lamproie marine,  
grande Alose et Truite de mer**

Toutes les espèces de migrateurs amphihalins présentes en Bretagne colonisent les bassins de l'Ellé, l'Isole et la Laïta. Le saumon et l'anguille se répartissent jusqu'en amont des cours d'eau tandis que les aloses sont cantonnées sur la partie aval de l'Ellé et les lamproies jusqu'à la partie médiane des bassins de l'Ellé et de l'Isole.

Les activités humaines, sur ce bassin versant rural, sont principalement agricoles et industrielles (agro-alimentaire). Malgré de fortes dégradations de la qualité de l'eau dans les années 70-80, les rivières Ellé-Isole-Laïta représentent aujourd'hui un des bassins bretons les mieux préservés. D'ailleurs, 2 sites NATURA 2000 englobent la Laïta et la majeure partie de l'Ellé, Aër, Inam, Moulin du Duc et Naïc, prouvant la grande valeur patrimoniale de ces territoires.

Des points de pollution subsistent néanmoins sur le territoire, notamment des perturbations liées à l'agriculture, l'agro-alimentaire et l'urbanisation.

Le bassin Ellé-Isole-Laïta est majeur pour la production de juvéniles de saumons de Bretagne.



### Plan de gestion en faveur de l'Anguille

=> Linéaire de cours principaux en Zone d'actions prioritaires Anguille : 9 km

### Loi sur l'eau et les milieux aquatiques - Classement L214-17

=> Linéaire en liste 2 : 131 km

=> Linéaire en liste 1 : 721 km

### Plan de gestion des poissons migrateurs 2013-2017

=> 1 ouvrage prioritaire

=> Taux autorisé de captures (TAC) 2016-2017 :

- Saumon de printemps : 120 sur l'Ellé-Isole-Laïta

- Castillon : 1 077 sur l'Ellé-Isole-Laïta

## OBJECTIFS & MESURES de gestion du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2013-2017 pour les cours d'eau bretons

**Le PLAGEPOMI est le document de référence en matière de gestion de poissons migrateurs amphihalins. Il vise à la préservation et à la protection de ces espèces au travers d'enjeux écologiques et socio-économiques. Pour cela, il détermine pour une durée de 5 ans, par bassin, par cours d'eau ou par groupe de cours d'eau, les mesures relatives à :**

=> la protection et la restauration des milieux  
=> la gestion des espèces

=> la connaissance et le suivi des espèces  
=> la communication

	<b>Saumon :</b>	Augmenter la production des juvéniles de saumon en eau douce
	<b>Truite de mer :</b>	Mieux connaître la population de truite de mer en Bretagne
	<b>Anguille :</b>	Augmenter le nombre des anguilles argentées Appliquer le règlement européen sur la reconstitution du stock d'anguilles
	<b>Grande Alose :</b>	Connaître l'aire de répartition et l'abondance et les augmenter
	<b>Alose feinte :</b>	Mieux connaître cette espèce en Bretagne
	<b>Lamproie marine :</b>	Connaître les effectifs, mieux connaître l'aire de répartition et les augmenter
	<b>Lamproie fluviatile :</b>	Mieux connaître cette espèce en Bretagne

**En plus de l'application de la réglementation en vigueur, des mesures adaptées aux enjeux locaux ont été prises dans le cadre du PLAGEPOMI. La mise en œuvre de ces actions reste toutefois tributaire de l'engagement des nombreux partenaires qui agissent pour la protection et la restauration des migrateurs amphihalins.**

=> Poursuivre le suivi du recrutement de juvéniles de saumons par la méthode des indices d'abondance  
=> Mettre en place un réseau de suivi du front de colonisation de l'Anguille et de son recrutement  
=> Poursuivre le suivi des populations de lamproies marines par le comptage des frayères  
=> Poursuivre et renforcer la mise en place d'enquêtes halieutiques sur les captures d'aloses

**Le PLAGEPOMI a également établi une liste régionale d'ouvrages prioritaires à la montaison et à la dévalaison :**

Sur l'Isole

=> 1\* - Moulin de la Ville

\* Numéro à reporter sur la carte de situation de la réglementation et de la gestion des poissons migrateurs page 1

sur l'Ellé

=> Amélioration des connaissances et identification des priorités de restauration de la continuité piscicole

**La définition des actions de préservation et de restauration des habitats et leur priorisation revêtent toutefois un caractère local et le PLAGEPOMI se réfère pour la gestion des milieux aux dispositions des SAGE et aux actions mises en œuvre dans le cadre des contrats territoriaux.**

## OBJECTIFS & DISPOSITIONS relatives à la continuité et aux poissons migrateurs dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE Ellé-Isole-Laïta

### ENJEU MILIEUX AQUATIQUES ET ZONES HUMIDES



### Garantir le bon état "hydromorphologique" des cours d'eau

Prescription E3-3 : Modalités de gestion des cours d'eau

=> La commission locale de l'eau incite à la constitution de maîtrises d'ouvrages locales pour l'élaboration d'un programme d'actions qui veillera à la préservation et au rétablissement de la continuité écologique selon les étapes suivantes :

- 1 - Motivation par la structure chargée de la mise en œuvre du SAGE de la constitution de maîtrises d'ouvrages locales pour la réalisation des travaux sur les cours d'eau
- 2 - Définition des objectifs en collaboration avec les parties prenantes afin de définir un programme d'actions
- 3 - Mise en œuvre des programmations pluriannuelles d'actions, validées par la CLE, par les maîtres d'ouvrages locaux identifiés

Prescription E3-5 : Etendre le classement cours d'eau

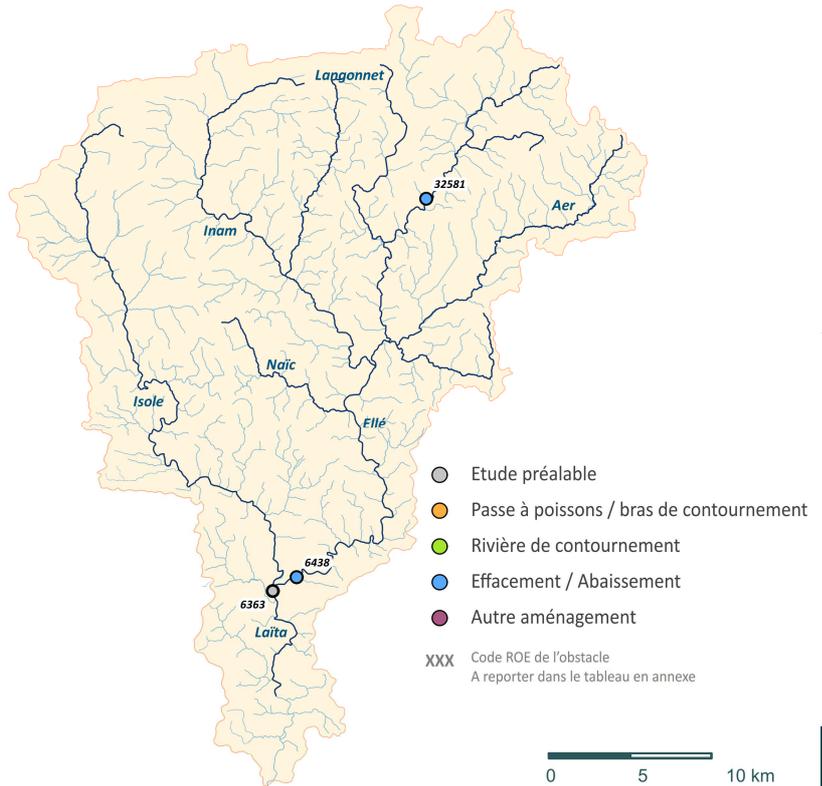
=> La commission locale de l'eau propose d'étendre le classement L214-17 aux tronçons amont de l'Ellé et de l'Isole, sur le Duc, le Langonnet, l'Inam, le Dourdu, le Froust et l'Aër

Actions 2007-2014 de restauration de la continuité en faveur des poissons migrateurs amphihalins

=> 2 effacements / abaissements

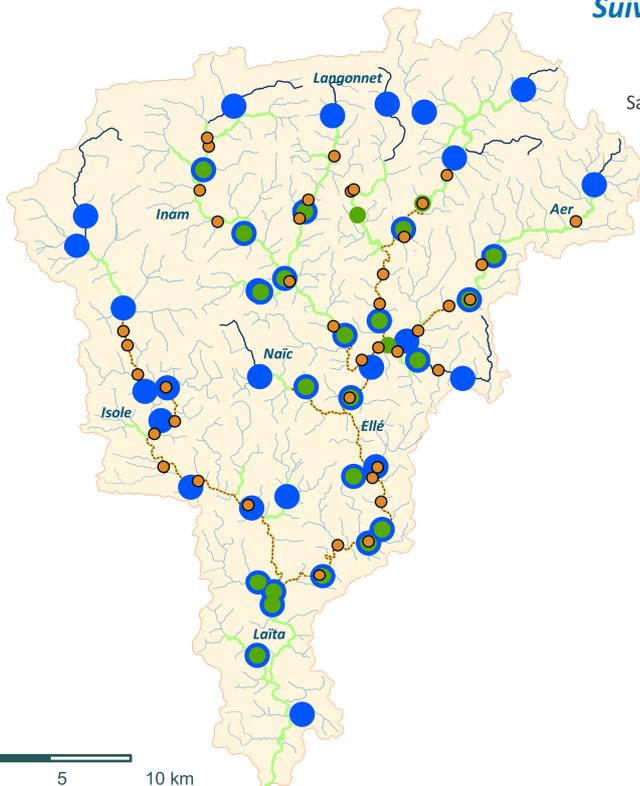
Hauteur de chute effacée : 2,7 m  
 Hauteur de chute équipée : 0 m  
 Accessibilité : non déterminée  
 linéaire d'habitats restaurés : non déterminé

Ouvrages aménagés :  
 => Grenelle : 1  
 => L214-17 - Liste 2 : 2  
 => Plagepomi : 0



Source : BD Carthage, ONEMA, Quimper Communauté, BGM  
 Conception : Bretagne Grands Migrateurs, 2015

Suivis des populations des poissons migrateurs amphihalins

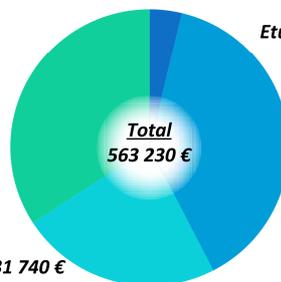


- Saumon {  
 ● Stations Indices d'abondance de juvéniles de saumons (2001-2014)  
 — Cartographie des habitats de juvéniles de saumons 2000-2006
- Anguille {  
 ● Suivi annuel de la population d'Anguille (2015)  
 ● Etat des lieux de la population d'Anguille (2011)
- Lamproie marine {  
 — Suivi de la reproduction des lamproies marines (2010-2014)

34 stations échantillonnées annuellement dans le cadre des indices d'abondance saumon  
 255,8 km de cours d'eau cartographiés pour la description des habitats de juvéniles de saumon en 2000 et 2002  
 23 stations échantillonnées en 2015 dans le cadre du suivi de la population d'anguilles (44 stations pêchées lors de l'état des lieux de la population d'anguilles en 2011)  
 90 km de cours d'eau prospectés chaque année depuis 2010 dans le cadre du suivi de la reproduction de la lamproie marine

Bilan financier des actions relatives aux poissons migrateurs 2007-2014

Travaux de restauration de la continuité écologique : 192 490 €



Etudes d'acquisition de connaissance : 21 000 €

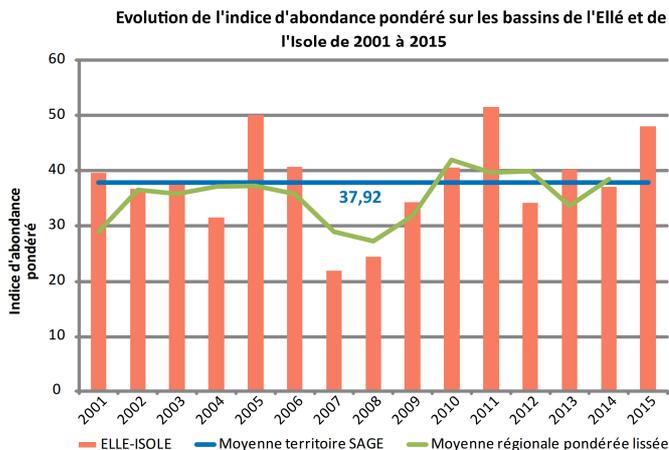
Suivi des stocks : 218 000 €

Etudes préalables à la restauration de la continuité : 131 740 €



## Saumon atlantique

### Indice d'abondance de juvéniles de saumon (FDPPMA 29, FDPPMA 56)



Surface de production totale estimée : 685 861 m<sup>2</sup>  
 d'équivalent radier/rapide (ERR)  
 Surface accessible : 669 028 m<sup>2</sup> ERR (97% de la surface totale)  
 Production moyenne entre 2001 et 2015  
 => 89 426 juvéniles sur les bassins de l'Ellé et de l'Isole  
 Contribution de 22,49 % du total régional sur les bassins de l'Ellé et de l'Isole (cours d'eau importants)

### Fortes variations interannuelles qui suivent la tendance régionale à l'exception :

- => Très bon recrutement en 2005 et 2011
- => Faible recrutement en 2007 et 2008

### Plus forte contribution du cours principal de l'Ellé :

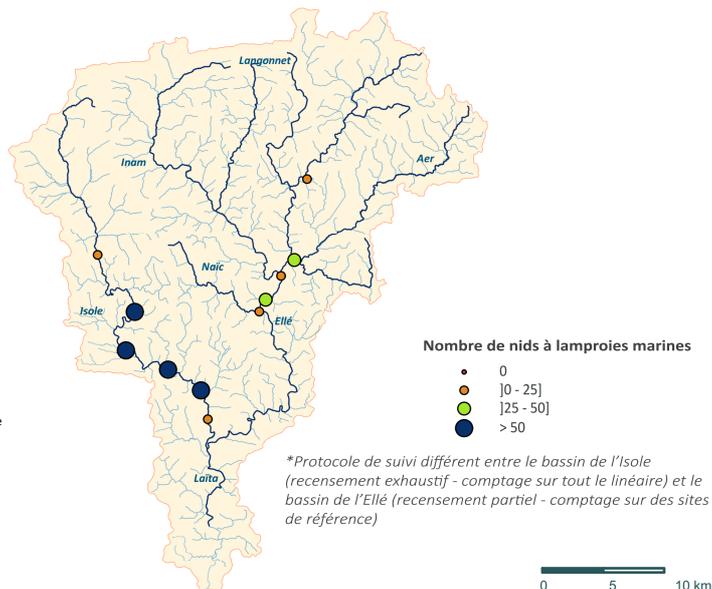
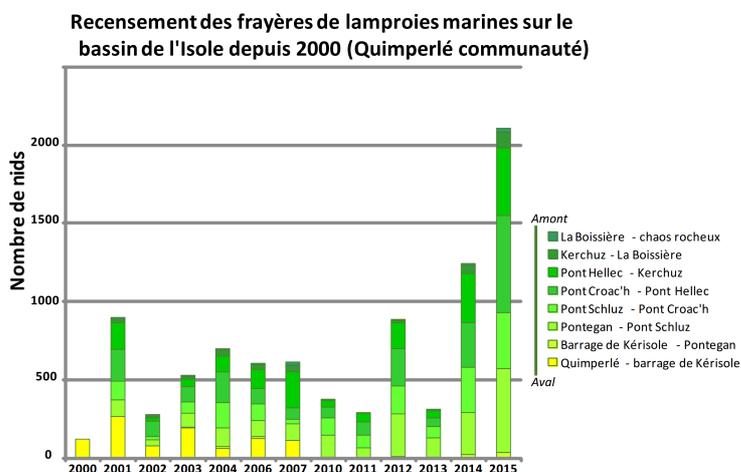
- => Conforme à la répartition des surfaces de production
- => Colonisation fluctuante des parties amont des affluents par les géniteurs de saumons

### Bonne fonctionnalité des cours d'eau



## Lamproie marine

### Recensement des zones de frai de lamproies marines 2014\* (FDPPMA 56, Quimperlé communauté)



Source : BD Carthage, FD56, Quimperlé communauté  
 Conception : Bretagne Grands Migrateurs, 2015





Anguille européenne

Etat des lieux des densités d'anguilles sur le territoire du SAGE Ellé-Isole-Laïta (FDPPMA 29, FDPPMA 56, 2011, 2015)

Conditions de circulation relativement bonnes sur le bassin :

=> Colonisation jusqu'à 61 km en amont sur l'Ellé et 38 km sur l'Isole

Jeunes stades d'anguilles peu représentés sur l'Isole

=> Colonisation du bassin rendue difficile par le moulin de la Ville



Source : BD Carthage, FD29, F56, ONEMA, Briand et al., 2015  
Conception : Bretagne Grands Migrateurs, 2015

ZOOM - Mortalité cumulée des saumons et anguilles dans les turbines (EPTB Vilaine, LOGRAMI, ONEMA, BGM, 2015)

=> Evaluation de l'effet des ouvrages hydroélectriques sur la mortalité en dévalaison à l'aide de modèles de répartition et de mortalité dans les turbines

**Moulin Trancher (Moulin au Duc)**

Taux de mortalité au module : 36,80 %

**Moulin au Duc (Moulin au Duc)**

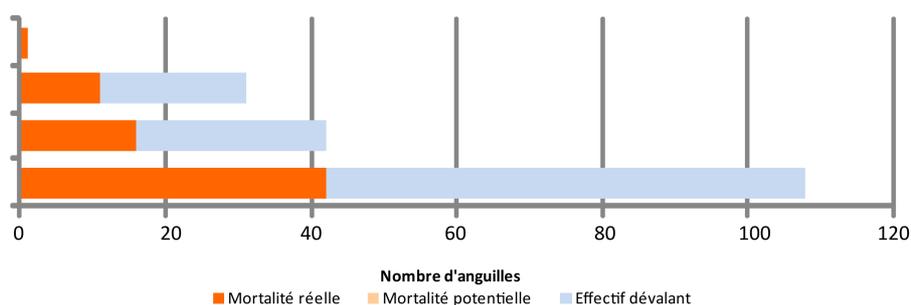
Taux de mortalité au module : 35,40 %

**Moulin de Kerivarc'h (Naïc)**

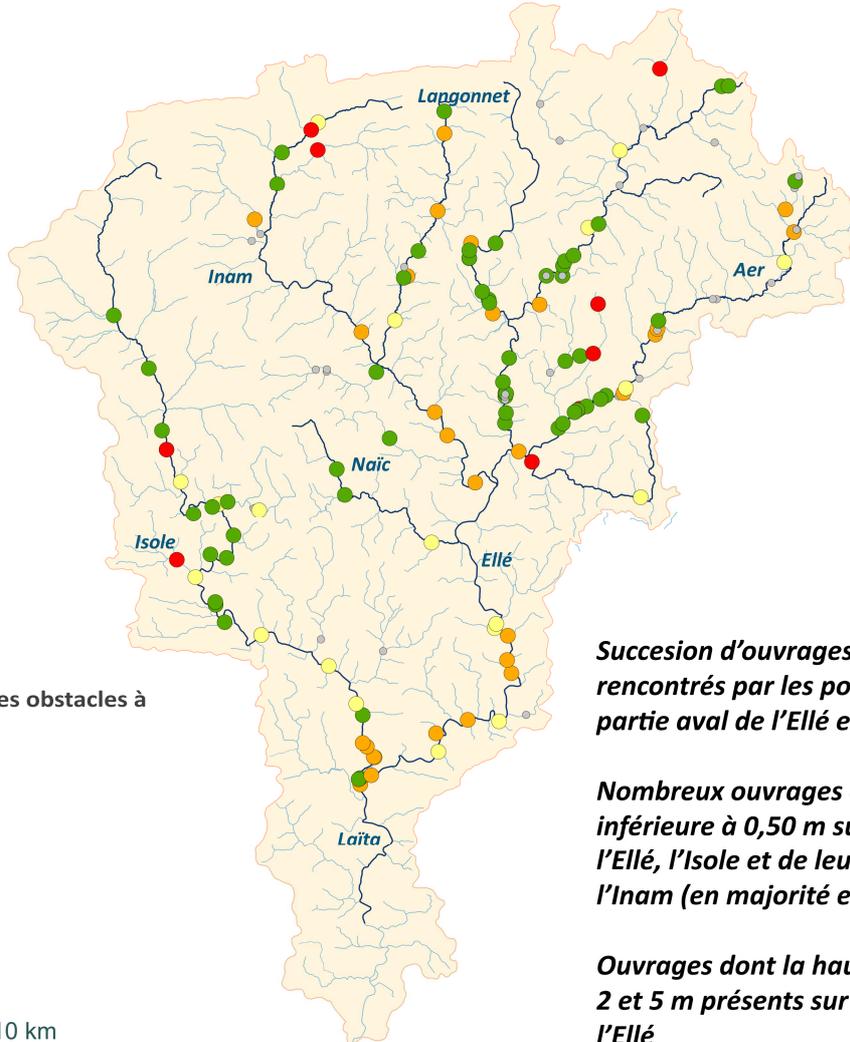
Taux de mortalité au module : 38,30 %

**Pont Rouge (Aër)**

Taux de mortalité au module : 39,10 %



Mortalité potentielle (sans prise en compte de l'effet des usines hydroélectriques en amont) et la mortalité réelle (prise en compte des mortalités cumulées en amont) des anguilles argentées selon le modèle «Production moyenne»



Hauteur de chute des obstacles à l'écoulement (ROE)

- Inférieure à 0,5 m
- Entre 0,5 et 1 m
- Entre 1 et 2 m
- Entre 2 et 5 m
- Supérieure à 5 m
- Non renseignée

Source : BD Carthage, ONEMA  
Conception : Bretagne Grands Migrateurs, 2015  
ONEMA  
Bretagne Grands Migrateurs

**Succesion d'ouvrages de 1 à 2 m de haut rencontrés par les poissons migrateurs sur la partie aval de l'Ellé et de l'Isole**

**Nombreux ouvrages dont la hauteur est inférieure à 0,50 m sur le cours médian de l'Ellé, l'Isole et de leurs affluents hormis l'Inam (en majorité entre 1 et 2 m)**

**Ouvrages dont la hauteur est comprise entre 2 et 5 m présents sur l'amont du bassin de l'Ellé**

**Synthèse sur les cours d'eau principaux (ROE)**

Cours d'eau	Obstacles à l'écoulement	Somme des hauteurs de chute renseignées	Dispositif de franchissement
Isole	25	15,0 m	4
Ellé	37	15,3 m (28 ouvrages renseignés)	9
Naïc	3	1,6 m	0
Inam	9	7,7 m	1
Moulin au Duc	8	3,9 m	2
Aër	22	11,7 m (15 ouvrages renseignés)	1

**Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique et d'acquisition de connaissance**

Saumon



- => Poursuivre le suivi du recrutement en juvéniles de saumons sur les bassins de l'Ellé et de l'Isole (34 stations)
- => Réviser la cartographie des habitats à saumons sur l'Ellé

Anguille



- => Poursuivre le suivi du front de colonisation sur le bassin de l'Ellé
- => Mettre en place un suivi du recrutement et des caractéristiques de la population d'anguilles à travers des pêches électriques spécifiques

Lamproie marine



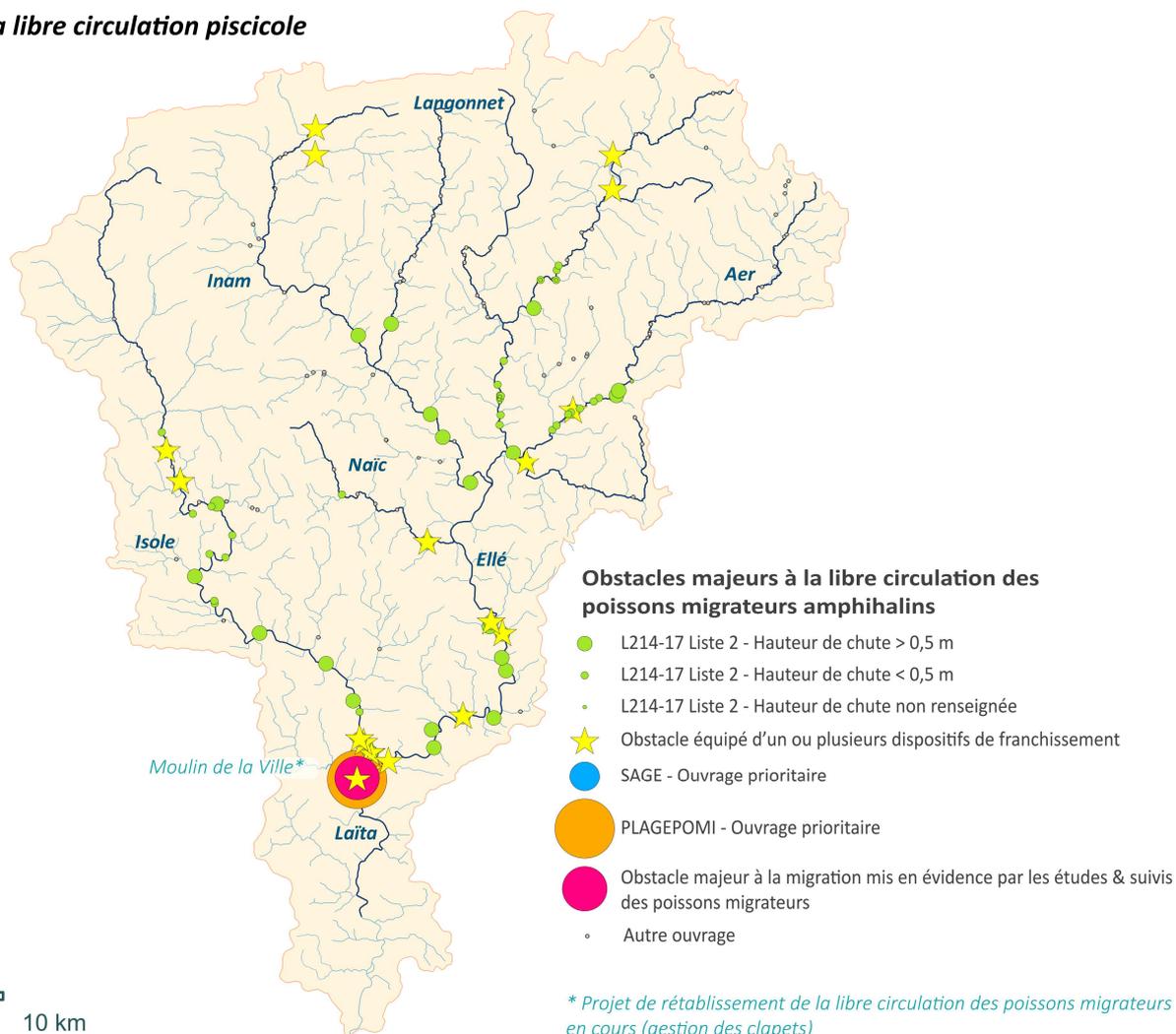
- => Suivre la reproduction de la lamproie marine et améliorer la connaissance des habitats des ammocètes sur les bassins de l'Ellé et de l'Isole

Alose



- => Poursuivre et renforcer la mise en place d'enquêtes halieutiques des captures par les pêcheurs amateurs en zone fluviale sur l'Ellé et la Laïta

**Restaurer et garantir la libre circulation piscicole**



Source : ONEMA, DREAL, PLAGEPOMI, SAGE, BGM, FD29, FD56  
Conception : Bretagne Grands Migrateurs, 2015

Le caractère local des actions de restauration de la continuité écologique prédispose les structures de bassins versants porteuses d'un SAGE et/ou d'un contrat territorial à définir et prioriser ces opérations dans leur programmation.

Pour autant, l'état des populations de poissons migrateurs et de la libre circulation piscicole sur le territoire a mis en évidence des **obstacles majeurs, prioritaires dans la restauration des populations de grands migrateurs.**

### Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Ellé-Isole-Laïta

Etat d'avancement : mise en oeuvre (arrêté d'approbation du 10 juillet 2009)

Structure porteuse : Syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta

### Contrats territoriaux avec volet «milieux aquatiques»

2 sous-bassins versants

Structures porteuses :

=> Quimperlé communauté (Isole et Ellé finistérien)

=> Roi Morvan communauté (Ellé morbihannais)

### Autres structures porteuses d'actions

Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Finistère (FDPPMA 29)

Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Morbihan (FDPPMA 56)

Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (Quimperlé, Saint-Thurien, Scaër, Gourin, Le Faouët)

Commune de Quimperlé

### Partenaires financiers et/ou techniques

Cellule d'Animation sur les Milieux

Aquatiques (CAMA) du Finistère

Cellule d'Animation et Suivi Tech-

nique à l'Entretien des Rivières

(ASTER) du Morbihan

FDPPMA 29

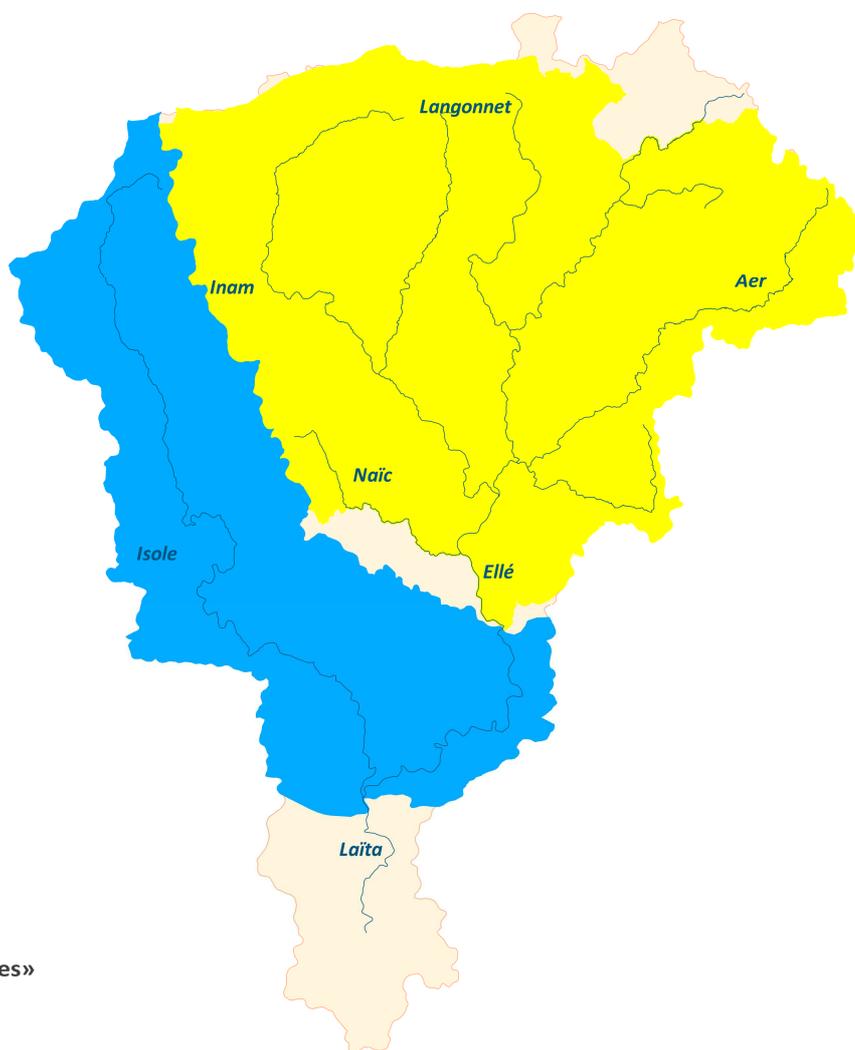
FDPPMA 56

Agence de l'eau Loire-Bretagne

Conseil régional

Conseils départementaux du Finistère

et du Morbihan



### Contrats territoriaux avec volet «milieux aquatiques»

 Affluents de l'Ellé amont 2015-2019

 Ellé-Isole-Dourdu 2010-2014

Source : BD Carthage, AELB, CAMA29  
Conception : Bretagne Grands Migrateurs, 2015



Les fiches «Poissons migrants» visent à porter à connaissance, rendre compte et communiquer autour des enjeux liés aux poissons migrants pour leur appropriation au sein des territoires de SAGE.

Dans le cadre du Plan Breton pour l'Eau, la préservation et la restauration des poissons migrants ainsi que la restauration de la continuité écologique constitueront des axes des futurs projets de territoires.

Le Plan de gestion des poissons migrants des cours d'eau bretons 2013-2017 (PLAGEPOMI), document cadre, définit les modalités de gestion et les orientations à prendre en faveur de la préservation et de la restauration des poissons migrants.

Dans ce contexte, sa mise en oeuvre pour la période 2015-2020 est menée au travers d'un document d'échelle régionale accompagné des fiches synthétiques par territoire de SAGE.

8 | L'articulation des enjeux locaux et régionaux est au coeur de ce projet.



# ANNEXE - Synthèse des actions en faveur des poissons migrateurs amphihalins sur le territoire du SAGE Ellé-Isole-Laïta

Thème	Espèces concernées	Année(s) de réalisation	Cours d'eau	Intitulé	Maître(s) d'ouvrage	Code ROE	Document(s) à télécharger
<b>Etude d'acquisition de connaissance</b>							
	Anguille	2011	Ellé	Etat des lieux de la population d'Anguille	FDPPMA 29 FDPPMA 56		<a href="#">Rapport 2011</a>
	Saumon Anguille	2015		Mortalité cumulée des saumons et des anguilles dans les turbines du bassin Loire-Bretagne	EPTB Vilaine ONEMA LOGRAMI		<a href="#">Rapport 2015</a>
	Saumon	2015	Ellé Isole	Révision des TAC sur la période 2016-2017 dans le cadre du PLAGEPOMI des cours d'eau bretons - Bassins versants de l'Ellé et de l'Isole	BGM ONEMA		<a href="#">Fiche</a>
<b>Suivi de stocks</b>							
	Saumon	2001-2015	Ellé Isole	Indices d'Abondances de juvéniles de saumons	FDPPMA 29 FDPPMA 56		<a href="#">Rapport 2015</a> <a href="#">Rapport 2010</a> <a href="#">Rapport 2011</a> <a href="#">Rapport 2012</a> <a href="#">Rapport 2013</a> <a href="#">Rapport 2014</a> <a href="#">Rapport 2015</a>
	Lamproie	2010-2015	Ellé	Suivi de la reproduction des lamproies et abondance des ammocètes	FDPPMA 56		<a href="#">Rapport 2015</a>
	Lamproie Saumon	2010-2015	Isole	Suivi de la reproduction des lamproies et des saumons	COCOPAQ		-
	Anguille	2015	Ellé Isole Laïta	Suivi du front de colonisation des anguilles	FDPPMA 29 FDPPMA 56		<a href="#">Rapport 2015</a>
<b>Etude continuité</b>							
	Tous migrateurs	2009	Ellé	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin de la Mothe sur l'Ellé (OG - ELLE_02)	FDPPMA 29	ROE 6 438	-
	Anguille	2012	Isole	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le barrage de la Ville sur l'Isole (OG - ISOL_01) (conception de passe à anguille et étude pour la gestion des clapets)	Commune de Quimperlé	ROE 6 363	-
	Tous migrateurs	2012	Ellé	Maîtrise d'œuvre - Effacement du seuil du moulin de la Mothe sur l'Ellé (OG - ELLE_02)	FDPPMA 29	ROE 6 438	-
	Tous migrateurs	2013	Ellé	Etude - Restauration Amélioration de la continuité écologique sur le seuil de Lopriac (ELLE_24) sur l'Ellé	FDPPMA 56	ROE 32 581	<a href="#">Etude</a>
<b>Travaux</b>							
	Tous migrateurs	2013	Ellé	Maîtrise d'œuvre et travaux - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin de la Mothe (OG - ELLE_02)	FDPPMA 29	ROE 6 438	<a href="#">Fiche résumé</a>
	Tous migrateurs	2014	Ellé	Travaux - Restauration Amélioration de la continuité écologique sur le seuil de Lopriac	FDPPMA 56	ROE 22 581	<a href="#">Fiche résumé</a>

